

N/REF : 7/10/2025 10H24 C:000003 I:02657
V/REF : AC/C29698
V/Email reçu le Mardi 07/10/2025 à 10H24

Imoja Syndic
SDC PROVENCE
171 rue de Vern
35201 RENNES CEDEX

V/REF.IMM. PVC
IMMEUBLE : PROVENCE - PVC
6/8, SQUARE DE PROVENCE
35000 RENNES

Rennes, le

15 Décembre 2025

Référence Marché: 024054-PBS-005

LOCALISATION : ALLEE 8 PROVENCE - MR MME DAOUD HOUMADI 06 01 73 67 60
LOGEMENT N° 005450, PORTE N°5450, 1° ÉTAGE

LOGEMENT DU DESSUS :
MR LEGAVE 06 01 46 30 90 - LOGEMENT
MME MARIAMA 07 49 88 52 57 - LOGEMENT 5450

MOTIF : RECHERCHE DE FUITE, INFILTRATIONS D'EAU CHEZ MR DAOUD
Donneur d'ordre : Mme M LEFEUVRE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 07/10
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
RECHERCHE DE FUITE
CONTROLE LOGEMENT 5450
CONSTAT : PRÉSENCE D'INFILTRATIONS D'EAU
CONTROLE LOGEMENT 5452
CONSTAT : INFILTRATIONS D'EAU, LOGEMENT ENCORE PLUS IMPACTÉ QUE LE
5450. LOGEMENT DANS UN ÉTAT CATASTROPHIQUE, PRÉSENCE DE MOISSISSURES,
LES INFILTRATIONS RENDENT LE LOGEMENT INSALUBRE
REMARQUE : LE LOCATAIRE PRÉCISE QUE LES INFILTRATIONS SE FONT PAR
L'EXTERIEUR EN TEMPS DE PLUIE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

INTERVENTION DU 15/10
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
NOUVEAU CONTROLE DU LOGEMENT 5450 SUITE APPEL LOCATAIRE
CONSTAT : LES INFILTRATIONS PROVIENNENT BIEN DE L'EXTERIEUR ET SONT DUES
AU VIEILLISSEMENT DU BATIMENT
AUTRE CONSTAT : LES JOINTS DE LA SALLE DE BAIN SONT A REFAIRE ET LES
BARRES DE MAINTIEN SONT ROUILLÉES AVEC DES FIXATIONS MANQUANTES
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

INTERVENTION DU 12/11
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
RÉFECTION DES JOINTS DE SILICONE BAIGNOIRE ET LAVABO
PRÉCONISATION : PRÉVOIR LE REMPLACEMENT DU TABLIER DE BAIGNOIRE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

INTERVENTION DU 01/12
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
DEPOSE DU TABLIER ET EVACUATION
DECOUPE ET POSE TABLIER DE BAIGNOIRE SUR MESURE 1510*610
DECOUPE POUR PASSAGE TUYAU
FOURNITURE ET POSE DE VERIN
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

OBSERVATIONS : CL LCOMPTER Email envoyé le 03/12/25 a 11H05 mlefeuvre@aiguillon.com

AT LCOMPTER Email envoyé le 13/11/25 a 14H14 Mme M LEFEUVRE

1311 : BONJOUR, PRÉVOIR REMPLACEMENT DU TABLIER DE BAIGNOIRE.
DANS L'ATTENTE.

MG LGESTION Email envoyé le 28/10/25 a 16H30 Mme S ALI MOHAMED

MG LGESTION Email envoyé le 16/10/25 a 11H51 Mme M LEFEUVRE

PRÉVOIR REFECTION DES JOINTS SILICONES DANS LA SALLE DE BAIN
PRÉVOIR REMPLACEMENT DES DEUX BARRES DE MAINTIEN
DANS L'ATTENTE DE VOS INSTRUCTIONS
CL LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 03/12/25 A 11:03 MME M LEFEUVRE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).

Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	PBL008-Ff RFE compl.EF-EC/chauf.<1/2jrPP	4	170,00		170,00
3,50	PBL045-FP.joint sil.s/évier/lav./vasq/ml	5	30,00		105,00
1,00	PBL046-FP.Tablier baign.bois façade	6	110,00		110,00
TOTAL H.T.					385,00
T.V.A. a 10,00%					38,50
TOTAL T.T.C.En EURO					423,50

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Janvier 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.